

Le kiosque des Bastions: une histoire genevoise d'architecture et de musique

Bruno Racalbuto

Le kiosque des Bastions: une histoire genevoise d'architecture et de musique

Bruno Racalbuto

Aujourd’hui encore, le kiosque des Bastions à Genève est un bâtiment public. Sa présence au cœur d'un des plus beaux parcs de la ville est donc le fruit d'un seul arbre, officiel et administratif, abreuvé à des sources multiples et au croisement de problématiques éclatées. Le contexte qui l'a vu naître est donc riche d'enseignement. Il dévoile les attentes d'une société en quête de divertissements et révèle l'attitude des autorités face à ce type d'aspiration¹.[Genève](#)

Table des matières

- [Faire](#)
- [Défaire](#)
 - [Résumé](#)

La population genevoise connaît le rythme des concerts en plein air bien avant la pose de la première pierre du kiosque des Bastions². Dans le dernier tiers du XIXe siècle en effet, la cité est dotée d'au moins deux kiosques à musique publics, aux spécificités formelles incertaines, mais situés en des lieux au fort potentiel de rassemblement³. Courante dans les villes occidentales, l'existence de ce type de manifestations musicales montre que Genève a parfaitement intégré les évolutions et les tendances de son époque⁴.

Au bout du Léman comme ailleurs, la présence bientôt familière de kiosques à musique dans les parcs et sur les places des villes s'explique grâce à une conjonction de phénomènes inédits, encore impensables quelques décennies plus tôt.

Elle apparaît d'abord comme un écho aux idéaux de la Révolution française qui a su non seulement sortir la musique des salons aristocratiques, de l'opéra, du théâtre ou de l'église, mais également lui offrir la forme décomplexée d'une activité saine et intelligente. Désacralisé, encouragé par les institutions révolutionnaires, ce passe-temps longtemps réservé aux classes aisées descend dans la rue, se pare de vertus civilisatrices et s'affirme comme une valeur essentielle dans un paysage social régénéré. Reconquis, l'espace urbain voit désormais un nombre considérable de programmations musicales se présenter au nom d'une nouvelle Trinité, celle de la liberté, de l'égalité et de la fraternité⁵.

Grâce à cet héritage, l'activité musicale au cœur de la ville devient un fait établi dans la seconde

moitié du XIXe siècle. Mais 1789 n'est pas seul en cause et l'essor des kiosques à musique a été rendu possible grâce à un autre paramètre, venu métamorphoser les habitudes et les comportements des populations européennes: la Révolution industrielle.

Pour le meilleur et pour le pire, cette dernière va tout bouleverser. Dans le cadre qui nous intéresse, la modification des méthodes de production et l'amélioration des techniques permettent la fabrication en série et à bas prix d'instruments de grande qualité. Ce phénomène autorise un nombre croissant d'amateurs de s'adonner à l'apprentissage de la musique, engendrant du même coup une dynamique favorable à la formation d'orchestres ou à l'organisation de concerts⁶. Par ailleurs et bien que l'industrialisation s'incarne d'abord dans l'édification d'ouvrages monumentaux, la standardisation d'articles modestes contribue à redéfinir la perception de l'espace public. Dans les villes du XIXe siècle, la présence inédite de bancs, de toilettes, de fontaines décoratives ou d'éléments d'éclairage impose une nouvelle sociabilité à laquelle le kiosque à musique participe pleinement. Dans la seconde moitié du siècle, les kiosques à musique fleurissent ainsi comme n'importe quel autre objet de mobilier urbain⁷. Les autorités les commandent directement sur catalogue ou, si une volonté d'originalité prime et que le budget alloué le permet, confient le projet et son exécution à un architecte.

Genève n'échappe pas à ces tendances. Dans les années 1870, d'influentes sociétés musicales interpellent la Municipalité et la pressent d'autoriser des concerts en plein air, gratuits ou payants, organisés dans des lieux publics. La réponse qui se profile montre que les autorités sont conscientes de l'opportunité que peut représenter une telle requête. Outre la possibilité d'assurer la continuation d'une pratique désormais courante, elles espèrent aussi valoriser le paysage urbain, attirer le public indigène et retenir les touristes.

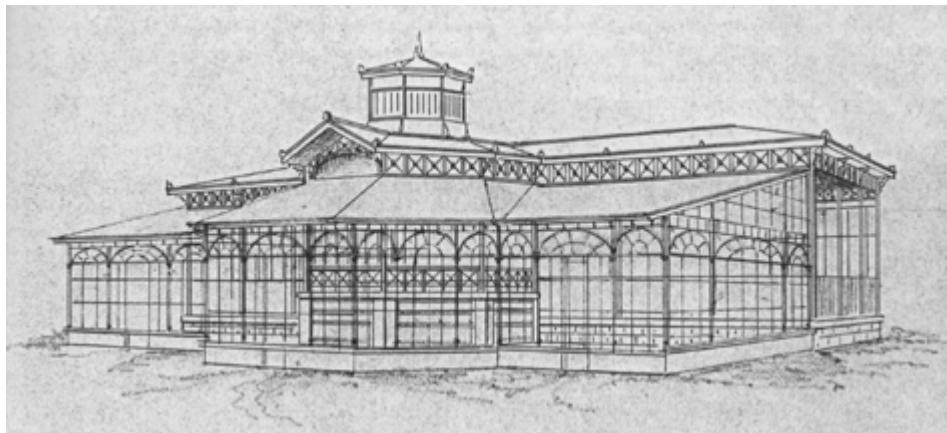
Si les parlementaires en charge de voter le budget reconnaissent dans le parc des Bastions le lieu idéal pour la construction d'un nouveau kiosque à musique, certaines questions paralysent l'avancement du dossier et divisent la classe politique. Les plus sceptiques ne cessent de s'interroger sur la pertinence du concept retenu, même s'ils admettent que l'idée d'un kiosque dévolu à la fois aux concerts et au débit de boissons est sans doute le meilleur moyen de rendre l'opération rentable. Ramenés au cœur du débat parlementaire, leurs critiques visent une Municipalité cupide, prête à un répugnant grand écart pour concilier la vertu de l'art musical et le vice de l'alcool. En l'espace de quelques années pourtant, le principe même d'édification d'un kiosque hybride dans la promenade des Bastions n'est plus remis en cause. Entre avril et mai 1881, le Légitif clôt enfin toute discussion. L'emplacement est fixé, le budget de cinquante mille francs est adopté et les plans déjà dressés par l'architecte Louis Dériaz sont approuvés.

Faire

Construit entre 1881 et 1882, le kiosque à musique des Bastions concrétise les différentes revendications issues des séances parlementaires et s'affirme comme une réalisation inédite, à l'image des ambitions genevoises.

Le plan général⁸ témoigne du traitement équilibré d'une double affectation qui, au moment des débats, avait fait polémique. Schématiquement, dans un rectangle de plus de 26 mètres de long et 10.35 mètres de large, vient s'imbriquer l'octogone traditionnel des kiosques à musique. En saillie de deux tiers, celui-ci se place dans l'axe de la salle du café qui, totalement ouverte, est accessible par deux d'escaliers flanqués de part et d'autre de l'avancée du kiosque. La surface intérieure n'est encombrée que par quatre minces colonnes, de section et de forme identiques à celles qui composent la structure extérieure en fonte moulée. Derrière la salle principale, au nord, se greffe un

petit corps en maçonnerie destiné à abriter un escalier d'accès au sous-sol (où se nichent cuisine et dépôt), des toilettes, un vestiaire et un bureau. L'accès peut se faire depuis l'intérieur ou par une porte de service axée au bâtiment.



*Une proposition d'agrandissement et de fermeture complète du kiosque des Bastions
(Correspondance Oder et Fournier - Conseil administratif, 21.09.1886. Ville de Genève, Archives de la Ville de Genève, dossier 03 Dos 69A).*

En coupe, la salle du restaurant et les dépendances sont surélevées de quatre marches par rapport au terrain naturel. Plus haute encore, l'estrade pour orchestre dépasse de 90 centimètres la salle, mettant les musiciens 1.40 mètre au-dessus du sol extérieur. La hauteur sous-plafond dans la grande salle atteint 5.40 mètres.

Assez simple dans sa partie principale - deux croupes à chaque extrémité - le toit se complique au-dessus du kiosque proprement dit. Ramenés en chapiteau, les arétiers qui suivent l'octogone du plan sont en effet coiffés d'un lanterneau décoré, tandis qu'une remontée en pignon du larmier marque très fortement l'axe de la façade principale. Les locaux de service, plus bas et moins exposés à la vue du public, ont une simple couverture de cuivre, à faible pente.

Kiosque à musique hypertrophié ou restaurant affublé d'une excroissance pour abriter les orchestres, l'objet est difficile à identifier. Les anciens témoignages photographiques montrent pourtant que les proportions sont harmonieuses et que, dans l'ensemble, l'édifice, à la fois léger et imposant, n'a pas à rougir de lui-même. Sa qualité architecturale tient notamment à la finesse des détails et au choix des matériaux utilisés. On note à ce propos les lyres stylisées des poutres à treillis ou des consoles d'acier, ainsi que celles présentes sur le larmier décoré, dans le prolongement de chaque colonne extérieure. Le soubassement de pierre et de brique appareillée affirme un certain style et, même pour la façade arrière, les modillons, le traitement des angles ou des fenêtres hautes soulignent une mise en œuvre soignée. Comme un kiosque à musique miniature, le traitement purement décoratif du lanterneau participe du même esprit. Outre les consoles métalliques finement travaillées qui le tiennent au reste de la toiture, on y retrouve en couronnement des poutres à treillis croisés identiques à celles du corps de bâtiment principal, mais habilement proportionnées à la taille du clocheton. L'utilisation d'une couverture d'ardoise achève enfin de donner à la toiture son aspect élégant. Mais la décoration ne s'arrête pas aux formes des éléments constructifs ou à leur mise en œuvre. Bien qu'aucune trace ne nous en soit parvenue, il semble bien que le peintre genevois Jean-Jacques Dériaz, le père de l'architecte du kiosque, ait été sollicité pour une intervention artistique à l'intérieur du bâtiment⁹.

Défaire

Le kiosque trône dans le parc comme un bijou dans son écrin, mais ses caractéristiques de légèreté et de transparence vont se muer en véritables tares. D'emblée diagnostiquées par les professionnels de la restauration, celles-ci constituent bientôt un casse-tête pour les autorités.

Imperceptiblement, cette situation commence au moment même où l'exploitation du nouveau kiosque est mise en adjudication. Les tenanciers potentiels ne se bousculent pas et, quelques semaines avant l'inauguration, c'est une candidature unique qui est déposée auprès des autorités. Le soumissionnaire se permet du coup le luxe de négocier de meilleures conditions. Seul dans la course, il obtient une baisse de loyer, l'aménagement d'une cuisine et, intervention plus conséquente pour l'architecture, une paroi vitrée fermant la façade latérale côté place Neuve pour se préserver du bruit et du vent. L'année suivante, il réussit à soutirer le même équipement pour la façade opposée, du côté parc.

Dans les premières années et dès lors que la double affectation ne semble pas avoir de précédent, ces travaux sont perçus davantage comme des affinements que comme de véritables transformations. La Ville consent à des efforts pour favoriser le succès de l'endroit, les compromis portent leurs fruits et, dès la troisième saison, ce n'est pas moins de deux mille personnes qui fréquentent le kiosque quotidiennement.

Toutefois, le succès public n'engendre pas forcément la réussite financière. Victimes de ces étés genevois trop brefs, les tenanciers se succèdent, chacun s'acharnant à trouver des solutions pour attirer la foule. Pour eux, il s'agit de convaincre les autorités qu'un kiosque à musique ouvert à la bise n'est pas une bonne idée et qu'une fermeture vitrée *complète* est souhaitable pour une exploitation à l'année. Pourtant directement concernée par la rentabilité du lieu, la Ville reste sourde aux demandes des professionnels au prétexte qu'une telle modification va à l'encontre de la nature intrinsèque du bâtiment.

L'attitude des autorités atteste d'une parfaite compréhension du rôle joué par un kiosque à musique dans le paysage urbain et culturel à la fin du XIXe siècle et, surtout, d'une vision politique avisée de la gestion du temps libre de la population. Pour la Municipalité, il est en effet évident que, même doublé d'un débit de boissons, l'endroit doit rester cet îlot particulier qui, le temps d'un concert, éduque par l'art et la culture, favorise le lien social et autorise le brassage des classes.

Attachée à l'ouverture physique du kiosque à musique, la Ville entend donc remplir une mission à la fois pédagogique et moralisante. Aussi, lorsque la situation déficitaire des tenanciers est avérée, elle préfère accorder une réduction de loyer plutôt que de déroger à sa ligne de conduite. Au fil des années, les différents tenanciers sont amenés à diversifier leur offre. Sous l'œil méfiant d'une Municipalité contrainte à la tolérance dès lors que s'évanouissent les chiffres rouges, un exploitant audacieux va même jusqu'à transformer le lieu en cinématographe. Entre 1907 et 1923, dans un bras de fer constant entre la Ville et son locataire toujours plus enclin à se conduire en véritable propriétaire, le kiosque va alors vivre sa période la plus florissante.

Sournoisement, le problème du temps qui passe ternit pourtant ce réjouissant bilan comptable. Alors que le développement du marché du disque et de la diffusion radiophonique vient concurrencer le rassemblement en plein air par de nouvelles formes de culture individuelles et passives, la Ville s'irrite des perpétuels travaux de rafistolage que le kiosque des Bastions rongé par la vétusté lui impose. Poussée par les exigences des sociétés de musique, elle décide en 1924 d'une opération de grande envergure visant à assainir le bâtiment tout en lui offrant de prétendus meilleurs atouts. Dans un raz-de-marée moderniste, le podium perd sa spécificité octogonale, s'étend dans un

agrandissement de béton et tout ce qui peut être assimilé à du pur décor - c'est-à-dire inutile et coûteux - disparaît. Les chéneaux encaissés avec corniches décorées cèdent la place à une ferblanterie banale et, volatilisé, le lanterneau est remplacé par un simple toit pointu. Comprenant aussi un éclairage électrique, une modernisation des infrastructures sanitaires et un rafraîchissement général, les longs travaux entrepris condamnent les projections cinématographiques. Le tenancier quitte la barre et, même si de rares concerts sont encore programmés, le kiosque sombre dans un état de léthargie. En quelques années, le bâtiment à peine transformé est à moitié mort et nombre de responsables politiques évoquent ouvertement la possibilité de le raser.

Mais la Municipalité se cramponne. Clairement attachée au principe d'un espace ouvert, confrontée à d'insolubles débats mêlant l'aménagement du parc et les besoins de la population, elle renvoie au placard pendant des décennies tous les projets de transformation lourde ou de démolition. Au début des années 1980, la stratégie s'avère payante pour le patrimoine puisque, grâce à une santé économique retrouvée, le Législatif vote un crédit pour une *réfection* complète du bâtiment, mettant un terme à son inéluctable décrépitude¹⁰. La dernière toilette du XXe siècle étant réservée aux locaux techniques, le kiosque des Bastions conserve l'essentiel de ses qualités spatiales d'origine. Alors que s'estompe le souvenir des concerts en plein air et que disparaît le prestige des fanfares, il offre aux Genevois la figure rajeunie d'un lieu convivial, épanoui et accessible, en relation directe avec le parc et ses usagers.



Situation au printemps 2009 (Photographie B. Racalbuto).

Aussi séduisante soit-elle, l'idée d'un espace public consacré au plaisir du plus grand nombre va pourtant péricliter. Au tournant du millénaire, dans une logique à la fois économique et productive, l'ouverture à tous vents devient intolérable dès lors qu'elle ampute le potentiel de rentabilité du bâtiment pendant les mois d'hiver et, plus simplement, qu'elle entrave le bon fonctionnement de l'exploitation lors des nombreuses journées maussades de la belle saison. Ecarté par les autorités exécutives pendant plus d'un siècle, le spectre de la fermeture complète du kiosque ressurgit alors.

Cette solution semble désormais entendue comme l'unique moyen de donner un nouveau souffle de vie au bâtiment. Dûment enregistré auprès des autorités cantonales en mars 2006, le projet de «fermeture mobile définitive du kiosque des Bastions» aboutit en à peine plus de trois mois¹¹. La célérité de la procédure et son dénouement témoignent du consensus général, de l'attachement des Genevois à ce lieu et de leur volonté de le redonner une pleine activité. Devenue un but en soi,

l'optimisation résulte donc d'un choix politique. Joli cadeau pour le tenancier, l'objectif d'un fonctionnement maximisé montre une ville pensée en termes de marketing, si possible sans contraintes ni temps morts.

Les nouvelles menuiseries sont une réussite architecturale. Aux décennies passées s'oppose pourtant aujourd'hui l'image d'un lieu verrouillé, soustrait aux *promeneurs* et réservé à une *clientèle*. Pérennisé, le kiosque à musique des Bastions s'est mué en un simple restaurant dont le menu, forcément, n'est pas au goût ou à la portée de tous. La course à la rentabilité lui a redonné vie. Mais dans le même temps, elle a escamoté son identité originale. Alors que l'attrait retrouvé tient désormais aux seules compétences de l'exploitant, le pari de la fermeture définitive se révèle bien risqué.

Résumé

La politique, le sens de l'argent, le goût de l'instruction et des belles choses se sont entrelacés pour donner le jour au kiosque des Bastions (Genève). Au soir de l'inauguration cependant, le 14 mai 1882, rien ne permet encore d'imaginer les mutations qui s'annoncent. L'heure de la confiance et de la volonté passée, le doute s'installe, obligeant les protagonistes à de profondes remises en question. Continuellement amené à s'adapter, le kiosque traverse tant bien que mal le XXe siècle. Aux prises avec les bouleversements de son temps, il doit peut-être son existence à un sacrifice: celui de son identité. La question est alors celle de cette identité perdue et du sens que lui ont donné les Genevois.

¹ Publié in *Art+Architecture*, 2009.3, pp. 27-32.

² Le texte qui suit existe grâce au mandat que m'a confié en 2004 le Service de la conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève. Que ses membres soient ici remerciés. Consacré à l'étude des kiosques à musique genevois en général, ce travail nous a amené à dépouiller l'ensemble des *Mémoriaux des séances du Conseil municipal*(années 1850-1983) et des *Registres des séances du Conseil administratif* (années 1870-1979). Ces documents d'archives sont l'épine dorsale de notre article.

³ Rapidement démolis, les kiosques à musique de l'Île Rousseau et du Bois de la Bâtie n'existaient probablement déjà plus au XXe siècle.

⁴ Pour une histoire générale des kiosques à musique, lire le travail de pionnier de la musicologue française Marie-Claire Mussat. On retiendra l'ouvrage de référence *La Belle Epoque des kiosques à musique*, Paris 1992, ainsi que l'article «Le kiosque, rôle et pratique d'un espace de diffusion», in: *1789-1989, Musique, histoire, démocratie*, t. 3, Paris 1992, pp. 597-604.

⁵ Mussat, *La Belle Epoque* (...) 1992, (cf. note 4), pp. 53-57.

⁶ Philippe Gumpelowicz, *Les Travaux d'Orphée. 150 ans de vie musicale en France. Harmonie, Chorales, Fanfares*, Paris 1987, pp. 72-75; Paul Gerbod, «Vox populi», in: Joseph-Marc Baillbé, *La Musique en France à l'époque romantique (1830-1870)*, Paris 1991, pp. 239 et suivantes.

⁷ Michel Carmona, *Le Mobilier urbain*, Paris 1985.

⁸ Ville de Genève, Division de l'aménagement et des constructions, portefeuille *Kiosques à musique*.

⁹ Jean M. Marquis, «Jean-Jacques Dériaz (1814-1890) peintre-décorateur genevois», in: *Genava*, 31, 1983, pp. 121-140.

¹⁰ L'architecte René Feurer est mandaté par les autorités municipales.

¹¹ Le projet et la phase d'exécution ont été assumés par l'architecte Laurent Chenu. Etat de Genève, Département des constructions et des technologies de l'information. Dossier DD 100492-1.